

Mme la Sous-Préfète de Bressuire
M. le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais

à

Affaire suivie par Anne Billet
Direction jeunesse citoyenneté politique de la ville
05 49 81 75 75
contact@agglo2b.fr

Madame, Monsieur
Les acteurs locaux

Réf : PYM/AG/GNY/AB

Bressuire, le 7 décembre 2020

Objet : appel à projets 2021 contrat de ville

Madame, Monsieur,

Le contrat de ville signé le 17 juillet 2015, a été prolongé jusqu'en 2022 à travers le Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés signé fin 2019. Il constitue un cadre contractuel et opérationnel destiné à soutenir des projets en faveur de quartier reconnu de géographie prioritaire de la politique de la ville.

Pour la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, il s'agit du quartier de Valette à Bressuire.

Le Contrat de ville du quartier de Valette est consultable en ligne à :

<https://www.agglo2b.fr/index.php/services-a-la-personne/politique-de-la-ville>

Depuis 2015, de nombreux projets ont été soutenus au bénéfice des habitants de Valette dans le cadre des thématiques prioritaires (le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement économique et la cohésion sociale) et axes transversaux (la jeunesse, la prévention des discriminations, l'égalité entre les hommes et les femmes et la promotion des valeurs fondamentales de la république et de la citoyenneté) du contrat de ville.

S'agissant de la programmation 2021, suite à la période de crise sanitaire, l'État et la Communauté d'Agglomération, porteuse du contrat de ville, ont choisi de cibler l'appel à projets sur les thématiques suivantes :

- L'accompagnement à la parentalité et la réussite éducative
- La cohésion sociale et la citoyenneté
- L'accès aux droits, aux services et la lutte contre la fracture du numérique
- L'emploi et l'insertion professionnelle

.../...

L'État et la Communauté d'Agglomération ont également convenu de prioriser leur soutien à des projets :

- Structurants,
- Porteurs de résultats concrets et mesurables,
- Complémentaires des actions et dispositifs existants,
- Contribuant aux démarches de diagnostic et d'observation en continu.

Les projets devront également porter une attention particulière aux priorités transversales suivantes : la jeunesse, les valeurs de la République et de la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations.

Dans ce cadre, nous vous invitons à participer aux objectifs de la politique de la ville en adressant vos projets selon les modalités précisées dans l'annexe ci-jointe.

Chaque projet fera l'objet d'une instruction conjointe réalisée par les services de l'État et par les services de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et présentée à l'ensemble des partenaires.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Catherine LABUSSIÈRE
Sous-Préfète de Bressuire



P/ Pierre-Yves MAROLLEAU
Président Communauté d'Agglomération
du Bocage Bressuirais



André GUILLERMIC
Vice-Président
Jeunesse, Sport,
Politique de la ville